

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Port-Gentil: un récidiviste en prison pour détournement et viol sur mineure

Jean-Paulin Allogo  
Port-Gentil/Gabon

**F**RANÇOIS Koumba, Gabonais de 32 ans, a été écroué mercredi dernier à la prison du Château. Il lui est reproché des faits de détournement et viol sur mineure.

Selon le rendu de la brigade territoriale centre de Port-Gentil (Océan), fin octobre dernier, BOB, une adolescente de 13 ans, et son petit frère de 7 ans – tous deux élèves dans une école catholique du 2e arrondissement de Port-Gentil –, sortent des cours vers 15 heures. Aussitôt, les enfants sont abordés par François Koumba qui leur confie qu'il a été envoyé par leur oncle, pour leur remettre de l'argent. Le trentenaire les entraîne vers la direction de l'ancien cinéma de l'Ogooué, alors que les parents de ces derniers résident derrière la foire municipale Pierre-Louis-Agondjo-Okawe. Parvenu à la hauteur d'un immeuble abandonné, il se

saisit de la fillette et l'entraîne de force dans une salle et abuse d'elle.

C'est en pleurs que BOB a tout raconté aux enquêteurs, en présence de sa mère. Le bourreau présumé a, quant à lui, nié tout en bloc. Malheureusement pour François Koumba, sa version des faits sera contestée par l'une des personnes ayant entendu les cris de la gamine. Informé de la situation, le procureur de la République a ordonné la mise en garde à vue du supposé délinquant sexuel et l'ouverture d'une enquête. Sur réquisition de la gendarmerie, l'examen médical pratiqué par le gynécologue sur la victime a révélé la perforation de l'hymen. Et, par conséquent, du viol.

François Koumba a été déféré devant le procureur. Après son audition, le magistrat instructeur l'a placé en détention préventive à la maison d'arrêt locale. Un univers qu'il connaît parfaitement pour y avoir déjà séjourné pour des faits similaires.



François Koumba séjourne à la prison du Château.

## Makokou: le dépôt pharmaceutique de l'Ivindo visité par des malfrats

Landry EKOMBA NDOMBE  
Makokou/Gabon

**L**E dépôt pharmaceutique de Makokou, chef-lieu de la province de l'Ivindo, a été dernièrement visité par des malfrats. Lesquels ont emporté plusieurs produits et du matériel technique. Après avoir fait le constat le lendemain du cambriolage qui a été (probablement) perpétré tard dans la nuit, Emmanuel Nkoule Emame, le gérant de la structure, a aussitôt déposé une plainte contre X à l'antenne de la Police judiciaire (PJ) dont les éléments sont présentement sur les dents. Le responsable du dépôt a, par la même occasion, invité les petits opérateurs éco-

nomiques de Makokou à ne pas se rendre coupables de recel. À cause des nombreux risques que ceux-ci peuvent avoir sur la santé des consommateurs finaux des produits dérobés. La même nuit, les malfrats s'en sont également pris à d'autres établissements commerciaux situés dans les environs immédiats du dépôt pharmaceutique. Avant de prendre la clé des champs avec leur butin. À noter que le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo enregistre ces derniers temps des cambriolages en série. Les investigations diligentes par les Officiers de police judiciaire (OPJ) permettront de savoir s'il s'agit du même gang. Affaire à suivre.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

### COMMUNIQUÉ

**(Portant paiement par ordre alphabétique, sur toute l'étendue du territoire national, des pensions du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022.)**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe ses bénéficiaires de prestations qu'elle procédera au paiement des pensions du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, par ordre alphabétique, à ses guichets, dans l'ensemble de ses agences, à compter du lundi 07 novembre 2022, selon le calendrier ci-après :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Lundi 07 novembre 2022	De A à D
Mardi 08 novembre 2022	De E à L
Mercredi 09 novembre 2022	De M à N
Jeudi 10 novembre 2022	De O à R
Vendredi 11 novembre 2022	De S à Z

Les paiements par virements bancaires seront également effectués à partir du 07 novembre 2022.

**Par ailleurs, il est recommandé aux assurés habituellement payés à l'Agence d'Owendo de se présenter à l'Agence de Libreville pour la perception de leurs droits.**

**Notre ambition: mieux vous servir**

Fait à libreville, le 03 novembre 2022

**L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE**